

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du Lundi 25 mars 2024 à 19h00

Nombre de conseillers en exercice : 33 Présents : 26 Votants : 31

Le Conseil Municipal de la commune de Marmande, convoqué le mardi 19 mars 2024 s'est réuni le Lundi 25 mars 2024 à 19 heures 00, en présentiel dans la salle du Conseil Municipal de Marmande, en séance publique, sous la présidence de M. Joël HOCQUELET, Maire de Marmande.

Présents : HOCQUELET Joël, Maire, CILLIERES Charles, CARUHEL Maud, SORIN Christian, VERDIER Françoise, MILHAC Michel, CHASTAING Séverine, CARDOIT Patrick, NOSMAS Karen, PASCAL Alain, Adjoints. FIGUES Fatima, BOURBON Jean-Claude, DUBRANA Didier, LE BRIS Alain, BORDERIE Sophie, MARTIN Dominique, FIGUEIRA Muriel, ROQUES Loréline, FEYRIT Pierre, BONNET Gilbert, CALZAVARA Martine, BALLEREAU Marie-Catherine, FRANCIS Stéphane, PERALI Valérie, PREVOT Jérémie, DUBOURG Jean-Luc, Conseillers Municipaux.

Absents ou excusés : FEYRIT Jean-Claude, BOULITEAU Bernard, BLANCHARD Stéphane, GASSER Anne-Laure, MARCHAND Emmanuelle, GUILBAUD Valérie, HAY Florence.

Pouvoirs : de FEYRIT Jean-Claude à FEYRIT Pierre, de BOULITEAU Bernard à CILLIERES Charles, GASSER Anne-Laure à LE BRIS Alain, de GUILBAUD Valérie à BOURBON Jean-Claude, de HAY Florence à FRANCIS Stéphane

C.19

**Attribution de subventions aux associations socio- éducatives et diverses
pour l'année 2024**

Il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer aux différentes associations présentant « un intérêt public local » les subventions au titre de l'année 2024 selon le tableau ci-dessous :

- **Associations socio-éducatives**

Nom des Associations Bénéficiaires	Subvention de Fonctionnement
Pupille de l'enseignement public 47	300
Coopérative Scolaire Maternelle Lolya-Jules Ferry (Coccinelle)	150
Coopérative scolaire Ecole Primaire Thivras	150
Coopérative Scolaire Ecole de Magdeleine	150
USEP Ecole Herriot	400
Coopérative Scolaire Maternelle du Centre – Leopold Faye	170
Coopérative scolaire de l'Ecole Elémentaire Emile Labrunie	150
Coopérative scolaire de l'Ecole Maternelle Emile Labrunie	150
USEP Les Papillons- Ecole Jean Jaures	150
Association USEP les lutins Lolya	150
Union DDEN 47	300
Total	2220 €

- **Associations diverses**

Nom des Associations Bénéficiaires	Subvention de Fonctionnement
Comité d'entente des anciens combattants	2500
Association Souvenir Français	400
Société d'entraide des Membres de la Légion d'Honneur Marmande-Tonneins	150
Journalistes en Festival	10 000
Amicale Laïque	800
Association des chasseurs de Marmande	800
Association Cœur de ville de Marmande	5000
Junior Association EDEN	1000
Total	20 650 €

**Le Conseil Municipal
après en avoir délibéré :**

- Décide** d'attribuer les subventions 2024 suivant le détail ci-dessus
- Précise** que le versement des subventions au titre du fonctionnement ne pourra être effectué qu'après production du bilan financier et des comptes de l'exercice écoulé de l'association, et signature par les nouvelles associations du contrat d'engagement républicain.
- Dit** que les crédits seront prévus au budget primitif 2024, article 65748

Votants : 31 - Abstention : 00 - Exprimés : 31 - Contre : 00 - Pour : 31 -
Dossier adopté à l'unanimité

Fait et délibéré en l'Hôtel de ville, les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,

Marmande le 25 mars 2024

Le secrétaire de séance
Alain LE BRIS



Le Maire de Marmande
Joël HOCQUELET



Délibération certifiée exécutoire compte tenu de sa publication le 28.103.2024
et de sa transmission au contrôle de légalité le 28.103.2024.

Le Secrétaire de séance
Alain LE BRIS



Le Maire de Marmande
Joël HOCQUELET

